

LA MEILLEURE VALEUR POUR LE PRIX

THÉS VERTS	THÉS NOIRS
Jeune Hyson, (bon).....20 cts.	Congou, (bon).....25 cts.
Poudre à canon, (de choix).....30 "	" (choix extra).....30 "
(extra).....35 "	
THÉS DU JAPON.	
Bon, (Feuille naturelle).....18 cts.	Choix Extra (non coloré).....25 cts.
De choix ".....20 "	".....28 "
Très bon ".....22 "	Garanti pur ".....30 "
Choix extra ".....23 "	".....35 "

Pas de tirage au sort, vous achetez du Thé et ne payez que le plus bas prix possible du Thé. Pas d'argent gaspillé en vue de gagner du cristal dont le plus souvent vous n'avez pas besoin.

E. P. DORSONNEN, Gérant,
143 et 145 RUE PRINCIPALE, HULL.

S. ROGERS et FILS
Entrepreneurs de Pompes Funèbres
ET EMBAUMEURS,
15, rue St. NICHOLAS,
OTTAWA.
RESIDENCE AU-DESSUS DU MAGASIN.
Connections par Téléphone.
Tous ordres remplis avec promptitude et à de bonnes conditions.

LES POELES DE SMART

Sont les Meilleurs

Toutes descriptions de Poêles et Fournaises constamment en vente aux Entrepôts de Variété et aux Salles de Fourniture de Maison.

532 et 534, RUE SUSSEX, OTTAWA

JOSEPH BOYDEN

CONFISERIES !
PÂTISSERIES.
Nouveau Poste Canadien-Français
A. TRUDEL et Frère,
PROPRIETAIRES.
540, RUE SUSSEX.
(Ancien poste de M. Broderick.)

MM. Trudel désirent informer le public d'Ottawa et des environs qu'ils tiendront constamment à leur nouveau poste toutes les confiseries désirables qu'ils manufactureront eux-mêmes; tels que pain-de-savoie, pour dîner de noces et pour fêtes, bonbons de toute sorte, gâteaux, biscuits, dragées et tout ce qui se trouve généralement dans un établissement de premier ordre.

Les soussignés, par leur longue expérience dans cette ligne de commerce, ont en mesure de donner satisfaction à tous et comptent sur l'encouragement libéral de Canadiens-français de la capitale et du public en général.

On fera bien de venir faire une visite.
A. TRUDEL et Frère,
Confiseurs.
Ottawa, 1er Dec., 1886.

AVIS

EST par le présent donné que demande sera faite à la Législature de Québec à sa prochaine session au sujet de la Compagnie de chemin de fer d'Ottawa et de la Vallée de la Gatineau, pour un acte amendement l'acte d'incorporation de la dite Compagnie et lui accordant le privilège de s'amalgamer avec d'autres compagnies de chemins de fer en prolongeant le temps fixé pour la complétion de ce dit chemin de fer et lui permettant d'émettre des débentures portant hypothèques ou par l'extension de ses pouvoirs de construction d'autres branches ou autrement pour amender le dit acte d'incorporation pour d'autres fins.

H. B. MACKINTOSH,
Secrétaire de la Compagnie.
Ottawa, 5 Janvier, 1887.

A VENDRE

Une magnifique propriété située sur la rue de l'Église, Ottawa, (comme propriété de M. de Dault) avec lot de terrain avoisinant, en excellente condition.

DE PLUS
Une autre propriété située sur la rue Water; le tout sera vendu à bon marché. — Un véritable bargain et une chance pour les capitalistes. — S'adresser immédiatement sur les lieux où à

C. GOULET,
Épicier, coin des rues Cumberland et Water.
Ottawa, 31 janvier 1887.—ls

Faites l'essai de la VALLÉRIE. C'est la meilleure pommade contre la chute des cheveux et la calvitie. En vente chez C. O. DALLER, Pharmacien, rue Sussex

AVIS

EST par les présentes donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session au sujet de la Compagnie de chemin de fer de Colonisation d'Ottawa, pour un acte amendement l'acte d'incorporation de la dite Compagnie et lui accordant le privilège de s'amalgamer avec d'autres compagnies de chemins de fer en prolongeant le temps pour le complétion de ce chemin, et étendant ses pouvoirs de constructions d'autres branches de chemins de fer, et d'amender le dit acte d'incorporation pour tous autres objets.

H. B. MACKINTOSH,
Secrétaire de la dite Compagnie.
Ottawa, 5 Janvier, 1887.

Aux Electeurs
DE LA
CITÉ D'OTTAWA.

MMSEURS,

A la demande d'un grand nombre d'électeurs de cette cité, j'ai consenti à poser ma candidature pour la cité d'Ottawa, à l'élection qui doit avoir lieu pour le Parlement du Canada.

J'appuierai comme je l'ai toujours fait, le parti libéral-conservateur sous l'administration judiciaire duquel le Canada a atteint une position de prospérité bien enviable.

Comptant sur l'appui sincère pour cette candidature de la part des électeurs de toutes nationalités et croyances, j'attends votre décision avec toute l'assurance de la reconnaissance et de la confiance que vous avez si généreusement manifestées à mon égard au sujet de cette haute et honorable position.

J'ai l'honneur d'être
Messieurs,
Votre obéissant serviteur,
WM G. PERLEY.
Ottawa, 15 nov. 1886.

IN THE SURROGATE COURT OF
THE COUNTY OF CARLETON.

"Guardianship Notice"

NOTICE is hereby given that after the expiration of twenty days from the just publication of this notice, application will be made to the Judge of the Surrogate Court, of the County of Carleton, in the City of Ottawa, by Pierre Hyacinthe Chabot, for an order appointing the said Pierre Hyacinthe Chabot guardian of his infants, c. i. e. Jean Léon Chabot, Albert Henri Chabot, Charles Emile Chabot, and Marie Louise Beatrix Chabot.

VALIN & ADAM,
Solicitors for Pierre Hyacinthe Chabot.
Ottawa, 28th January, A.D., 1887.

TELEGRAPHIE

Le désastre de White River

White River 8.—Bien qu'il fit très froid hier, deux mille personnes ont passé la journée sur la scène du désastre. Cinq d'entre elles ont été arrêtées pour vol. Les recherches ont été poursuivies toute la nuit, et une quantité considérable d'os calcinés, de chairs pantelantes, a été retirée des ruines. De bonne heure le matin une équipe d'ouvriers est arrivée sur les lieux pour construire un pont temporaire qui sera prêt, croit-on, vendredi prochain.

A l'heure qu'il est on a retrouvé dans les décombres pour \$10,000 valant en numéraire et en bijoux, ce qui prouve que les excursionnistes étaient disposés à passer agréablement le temps à Monréal.

Deux des chars ont passé à travers la glace et nul doute qu'ils contiennent un certain nombre de cadavres. A l'aide de crochets on retire à tout instant quelque chose de la rivière, la plupart du temps des morceaux d'étoffe. C'est ainsi qu'on a retiré hier soir le livret du chef du train Bergess. Il appert de ce document que dans un char doré il y avait onze lits occupés et treize dans un autre.

L'enquête a été commencée cette après-midi: elle durera probablement toute la semaine. Le greffier de la commission a fait une inspection du chemin aujourd'hui près du pont. Il a constaté que le dix-huitième rail près de la culée, était brisé en plusieurs morceaux; le dix-septième était brisé à peu près par la moitié et les seize autres étaient plus ou moins endommagés. On croit que l'accident a été causé par la rupture d'un rail, le dix-huitième vraisemblablement. C'est le dernier char, "Le Puritan," qui a déraillé le premier; il en a entraîné trois avec lui en bas du pont. En tout cas l'enquête va jeter beaucoup de lumière sur l'accident.

Le mécanicien du train Charles Pierce, âgé d'environ 68 ans et est à l'emploi de la compagnie de puis quelque temps. Il est considéré comme l'un des plus fidèles employés de la compagnie. Tous les survivants s'accordent à dire que bien que le train fut en retard d'une heure et eut marché quelque temps au taux de trente milles à l'heure, il n'en faisait plus que quinze au moment où il s'engageait sur le pont, comme cela se pratique d'habitude. Aucun blâme lui est imputé et après l'accident il a rendu des services héroïques dans le sauvetage. Il est maintenant à St Albans dans un éprouvante sommeil.

C'est à M. Louis Cambremont, de New-York, que revient l'honneur d'avoir sauvé le plus grand nombre de vies. Il a commencé par se tirer lui-même des décombres sous lesquelles il était enseveli et réussit en peu de temps à retirer de leur position périlleuse cinq autres personnes, dont deux femmes.

L'un des incidents les plus navrants du désastre est la mort d'une dame inconnue, mais de Boston, croit-on. Elle avait réussi à se tirer seule des débris des décombres où déjà les flammes la menaçaient et fut retrouvée à moitié nue à quelque distance de là par deux de ceux qui s'étaient consacrés au sauvetage. Comme elle était à moitié gelée, les deux messieurs en question coururent chercher un matelas dans les décombres embrasées. Après avoir éteint à la hâte les flammes qui déjà l'avaient attaquée ils revinrent avec le matelas et y déposèrent la pauvre femme en attendant qu'ils pussent trouver un gîte pour la mettre à l'abri du froid. Pendant leur absence le feu mal éteint reprit dans le matelas. A leur retour ils ne trouvèrent plus qu'un cadavre défiguré dans les cendres. La pauvre femme était trop engourdie par le froid pour pouvoir bouger et avait été brûlée vive.

Chemin de fer

Saint Jérôme, 8.—M. Beemer a acheté 8000 tonnes de lisses d'acier, dont 4000 sont destinées au chemin des cantons du Nord—Montréal et Ouest—et qui devront être livrées et posées durant l'année 1887. Ces lisses suffiront pour un parcours de 45 milles à partir de Saint-Jérôme.

M. Beemer est prêt aussi à conclure des contrats pour l'achat de 100,000 traverses de chemin de fer qui devront être livrées à différents endroits qu'indiquera M. Harris, son ingénieur, actuellement à Saint-Jérôme; de même pour une quantité très considérable de bois de charpente pour pilotes, ponceaux, poteaux de clôture, etc., etc.

Gros Ours en liberté

Winnipeg, 8.—Gros Ours et les quatre autres sauvages qui ont reçu leur pardon, samedi, sont partis pour retourner dans leurs réserves de l'ouest hier. En réponse à un reporter, Gros Ours a dit qu'il l'avenir il menerait une vie paisible et qu'on ne le reprendrait plus jamais dans une autre rébellion.

CONSEIL DE VILLE D'OTTAWA

L'assemblée régulière de ce conseil de ce conseil a été tenue lundi soir. Le maire Stewart présidait et tous les échevins à l'exception de M. Germain étaient présents.

On fit lecture d'une lettre du Rév. John Wood attirant l'attention du conseil sur l'habitude qu'ont certains personnes de faire trotter leur chevaux le dimanche sur la rue Rideau et sur la vente des boissons sans licence.

On présenta ensuite les rapports des comités de finance, du feu et de l'éclairage et des travaux, qui furent adoptés.

Le rapport du comité des marchés fut aussi lu et adopté.

Le rapport du comité de santé soulève une chaude discussion et finalement le rapport est rejeté par le vote suivant:

Pour—Les échevins Hutchison, Borthwick, Whillan, Cox, Bingham, Askwith et Henderson.—7.
Contre—Les échevins Gordon, O'Leary, Dalglish, Monck, Lewis, Heney, O'Keefe, Desjardins, Durocher et Roger.—10.

Le comité de l'aqueduc soumet ensuite son rapport recommandant l'extension immédiate du système d'aqueduc jusqu'à New-Edinburgh.

Il est proposé par l'échevin Roger secondé par l'échevin Dalglish, que ce rapport soit accepté avec l'entente que l'extension sera faite avec l'argent de débentures à cet effet. Adopté.

L'échevin Lewis propose, secondé par l'échevin Hutchison, qu'une demande soit immédiatement faite pour qu'une somme en débentures, de \$200,000 soit empruntée pour des frais d'améliorations sur les rues, et que ces débentures soient faites payables en 20 ans. En conséquence de l'opposition on renvoie contre cette motion, l'échevin Lewis la retire.

On fait ensuite lecture d'une communication du maire Stewart demandant au conseil de prendre les mesures nécessaires pour la célébration du jubilé de la Reine et pour l'exposition provinciale.

On lit aussi une lettre de M. G. F. Stalker suggérant que les principales maisons de la ville à cette occasion, soient décorées avec des dessins appropriés à la circonstance et qui demeureront en place jusqu'au jour de la Confédération, (Ominion Day.)

L'échevin Gordon propose, secondé par l'échevin Heney, que Son Honneur le maire et les échevins Durocher, Hutchison, Monk, Borthwick, O'Keefe et Askwith, soient nommés pour former un comité qui, avec l'aide de plusieurs citoyens, militaires et autres, prendra les mesures nécessaires pour que la fête du jubilé de la Reine soit célébrée avec le plus grand éclat—La motion est adoptée.

Une lettre de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, demandant l'ancien village de New-Edinburgh demandant la somme de \$2,550, pour travaux faits pour l'élevation de la ligne du chemin de fer est renvoyée au comité des finances. Et le conseil s'ajourne à 9.45 heures.

CLUB DE RAQUETTES "LE SAMEDI"

En voilà un nom pour une association de raquetteurs. En deux mots, je vais tout vous faire connaître.

Samedi dernier, quelques amis se réunirent et vu le temps propice pour une marche en raquettes il fut décidé de se rendre "The Kettle, chez monsieur Charbon." Le départ eut lieu du pont St Patrice à 3 heures de l'après-midi. Sept raquetteurs y prirent part. Nous traversâmes le bois McKay puis la rivière. Arrivés chez M. Charbon, nous allumâmes la pipe, et après d'un bon feu de campagne, passeront un quart d'heure de repos. M. John Desjardins, le sport vétéran de la capitale, et plusieurs autres campeurs de l'été dernier à cette île, étaient présents à cette marche. Les histoires de chasse et de pêche succédèrent les unes aux autres. On se remit à la marche, traversant les champs en arrière du côté nord de la rivière, puis l'ouest et enfin l'on arriva à la ville vers 6 heures, après avoir passé une des plus agréables après-midi et avoir fait une marche excellente. Le parcours a été d'à peu près 9 milles.

Il était regrettable de se séparer si tôt; cependant il fut décidé de former un club appelé "Samedi" et de faire ce jour-là une sortie M. Desjardins accepta la charge de président.

Maintenant je dois vous dire que cette nouvelle association a ceci d'original: pas de contribution annuelle, pas d'officiers à part le président, tous les amateurs de la raquette en font partie, pas de costume particulier.

La prochaine marche aura lieu samedi prochain. Les raquetteurs se réuniront au pont St Patrice et partiront de cet endroit à 3 heures

de l'après-midi très précises. Ceux qui voudront y prendre part seront les bienvenus, mais souvenez-vous que le départ se fera à l'heure indiquée, sans retard.

Alors à samedi et en grand nombre, afin de faire une marche en raquettes et s'amuser à qui mieux mieux.

"MEDDON."

ECHOS DE HULL

La lutte

L'organisation des comités de M. Alonzo Wright est commencée dans Hull. Le comité central se tient dans les salles militaires, dans le bloc de M. Scott, rue Principale. Bien qu'aucune assemblée publique n'ait été appelée, il y avait foule hier soir dans la salle. M. Eddy a pris le fauteuil, et a adressé la parole à l'assemblée; il a été suivi par M. Moffat et M. C. Graham, qui ont dit quelques mots des questions politiques et expliqué que l'assemblée n'avait été appelée que pour l'organisation des comités. A l'avenir lorsque des assemblées seront convoquées au comité central, il y aura des orateurs pour adresser la parole aux électeurs.

Contestations

Le projet d'élection a été servi, hier soir, à M. l'échevin Fortin, par M. Groulx, huissier. On dit que l'élection de M. Leduc sera aussi très probablement contestée.

Candidature

Un certain nombre de rouges, d'après le Citizen, font courir le bruit que M. Alonzo Wright se retirerait le jour de la nomination en faveur de M. C. E. Graham. Le Citizen dit que c'est une insulte à faire à M. Alonzo Wright, dont tout le monde connaît l'honorabilité, que de supposer qu'il consentirait à se prêter à un jeu de cette sorte. C'est aussi notre opinion.

Colonisation

Le Rév. Père J. R. Nolin, S. J., pousse avec vigueur la prédication de la colonisation dans l'archidiocèse d'Ottawa; il a déjà visité les paroisses de Papineauville, Montebello, Buckingham et St Victor d'Alfred; on y a montré un grand zèle pour la belle œuvre.

Le Rév. Père prêchera dimanche à la Pointe à Gatineau, puis à Clarence Creek, Embrun, Curran, etc.

Le mois d'avril sera probablement consacré à établir la société de colonisation dans les paroisses et les maisons d'éducation.

DANS LA CAPITALE

Perley-Robillard

Une assemblée nombreuse et enthousiaste a eu lieu hier soir dans la salle Ste Anne en faveur de la candidature de MM. Perley Robillard. L'assemblée a été présidée par M. P. H. Chabot et les orateurs ont été MM. Perley, Robillard, Sévateur Clemow, M. Charland, avocat, de St Jean, P. Q., MM. Baskerville, L. A. Olivier, C. Desjardins, Lewis, McVeity, Stewart et J. O'Connor. Tous les orateurs étaient en verve et ont parlé avec beaucoup de feu et d'éloquence. Les applaudissements enthousiastes de l'assemblée font bien augurer pour le succès de la candidature de MM. Perley et Robillard.

Après que des remerciements eurent été votés au président, l'assemblée s'est dispersée vers les onze heures et demie en poussant des hurrahs pour le parti conservateur.

Personnel

Au nombre des nombreux excursionnistes partis ce matin pour Montréal, nous avons remarqué notre jeune ami M. Joseph L. U. Duprat, du département de l'Intérieur.

Ecoles séparées

A la séance du bureau des écoles, tenue hier soir, il a été proposé par M. Lynch, secondé par M. Quinn, que les mesures nécessaires soient prises pour obtenir un amende ment à l'acte des écoles séparées pour donner pouvoir au bureau d'émettre des débentures.

Sur motion de MM. Drapeau et Marsan, des félicitations ont été présentées à M. Campeau à l'occasion de son nouveau titre d'Officier d'Académie qui lui a été accordé par le gouvernement français en récompense de son dévouement à la cause de l'éducation.

Il y aura musique ce soir au road à patiner de M. Ratté.

Hygiène.—Un des préceptes les plus rigoureux de l'hygiène domestique c'est de tenir les intestins, le foie et l'estomac en bon ordre. Le remède du Dr S-y, le grand remède du jour pour ces trois importants organes, est donc l'un des agents les plus utiles de l'hygiène domestique.

DECES

A Ottawa, hier matin, M. Maurice Paquet, décédé à l'âge de 30 ans. Les funérailles auront lieu demain matin à huit heures, à l'église Ste Anne. Le convoi funèbre partira de sa demeure, numéro 420 rue Clarence.

Parents et amis sont priés d'y assister.

M. Paquet était marié, et laisse une épouse éplorée. M. Paquet appartenait à l'union St Pierre.

Est décédé à Ottawa, aujourd'hui à midi, Joseph Xavier Lorozone, âgé de 1 an 2 mois et 3 jours, enfant de M. Hermidas Gauvreau, marchand épicer, coin des rues Rose et St André. Les funérailles auront lieu demain, le 10, à 3.30 heures p. m.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Société St Pierre

Les membres de cette société sont invités à assister aux funérailles de M. Maurice Paquet, en son vivant membre de la dite société, qui auront lieu jeudi, 10 du courant, à 8 heures du matin, à l'église Ste Anne. Réunion à la salle et départ à 7 heures.

La contribution de ce décès est des maintenant due et devra être payée au plus tard à la séance du 2 mars prochain.

Par ordre
CHAS. BEROARD,
Sec-Arch.
Ottawa, 9 février 1887

CHAS. DESJARDINS

Marchand d'Articles
Compagnie Manufacturière
de Caoutchouc de Toronto

EN GROS SEULEMENT.

Marchand de toutes sortes d'articles en Caoutchouc, Courroies, Boyaux en toile, coton et caoutchouc, Boyaux plus petits pour l'arrosage des jardins, etc., articles à l'usage des mouleurs, Couvertures de Voitures, Rugs, Rouleaux pour Machines à Laver, Tapis en Caoutchouc, Couvertures de chevaux, etc., etc.

Capital de \$40,000,000 de capital.
Envoyez pour listes de prix et escomptes.
Entrepôt et Bureau: No 26, bloc de l'Hôtel Russell, rue Sparks, Ottawa, Ontario.

Aussi, agent pour les meilleures compagnies d'assurances et courtier.
Ottawa, 9 février 1887—la.



Aux Marchands de Bois et aux Marchands de Fer

Le soussigné recevra jusqu'à MERCREDI, 16 FÉVRIER, des soumissions cachetées, et endossées, "Ferro-ni-res," "Machineries" et "Châsses," suivant le cas, pour fournir à la Corporation durant l'année courante le fer, bois et acier dont elle aura besoin.

On peut voir les spécifications et conditions de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur de la cité.

Les soumissions doivent porter les signatures de deux personnes respectables consentant à se porter caution de l'exécution du contrat.

On recevra des soumissions séparées pour les ferro-ni-res, le machinier ou le bois, mais la Corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

ROBERT SURTEES,
Ingénieur de la Cité.
Bureau de l'ingénieur (à la Cité),
Ottawa, 8 février 1887.

Vente à l'Encau!

DE
CHAUSSURES
Chez Moodie & Frères,
193 rue Sparks, Ottawa.

Vente tous les soirs de la semaine, à 7 heures.

A. B. Macdonald,
Encanteur.

Thomas Leblanc,
TAILLEUR

vient d'ouvrir une boutique de tailleur au Nos. 537 et 539, au magasin de M. A. D. Richard, rue Sussex.
Toutes commandes exécutées avec promptitude et coupe garantie.
N. B. Hardes fines une spécialité.

R. LAPIERRE
Tailleur

113—RUE RIDEAU—113
Rideau House

Portes voisines de M. "OTTAWA".
M. Lapierre désire informer ses amis et anciennes pratiques qu'il vient de recevoir sa boutique de tailleur à l'endroit ci-haut, magasin de M. A. Blais où il donnera satisfaction à tous.
Ottawa 18 déc. 1886—lm.